

Peine de mort à la carte



En Caroline du Sud, le peloton d'exécution a été réinstauré pour les condamnés à mort qui peuvent également choisir la chaise électrique, a annoncé lundi Henry McMaster le gouverneur. C'est sympa, en tous cas ! Moi qui ai vu la **Ligne Verte** au cinéma, je sais en tous cas ce que je choisirais.



« Ce week-end, j'ai ratifié une loi qui va permettre à l'État d'appliquer la peine de mort. Les familles des victimes sont en droit de faire leur deuil et d'obtenir justice grâce à la loi. »

Bravo, Gouverneur ! Faut savoir que chez nous, dans notre pays, les familles n'ont plus aucun droit. Juste de pleurer.

MacMaster, favorable à la peine capitale, souhaite reprendre

les exécutions après une pause de dix ans en raison d'une pénurie de substances létales.

La loi fait de la chaise électrique le premier choix d'un condamné à mort à la place de l'injection létale, et autorise le peloton d'exécution, qui devient la seconde option.

Incarcerated Outreach Network, organisation d'aide aux prisonniers de Caroline du Sud, dénonce une décision « *effroyable, choquante et abominable* ». Pour le représentant local de la grande organisation de défense des droits civiques ACLU, l'Etat a « *trouvé un nouveau moyen de redémarrer les exécutions au sein d'un **système raciste, arbitraire et sujet aux erreurs*** ».

« *La justice fait des erreurs mais la peine capitale est irréversible* », ont-ils ajouté dans un communiqué, soulignant que les personnes de couleur représentaient plus de la moitié des condamnés à mort.

En France, on n'exécute pas. On entretient les criminels pendant des années, ce qui NOUS coute un pognon de dingue et fatigue drôlement les gardiens. Le dernier exemple est un monstre du nom de Fourniret, qu'on aurait pu exécuter depuis des années, sans lui proposer le moindre catalogue des préférences.

Encore un bourreau qui ne sera jamais jugé pour ses crimes.

Son dossier médical pointait une « *perte d'autonomie majeure qui nécessite l'aide d'un soignant pour tous les gestes de la vie quotidienne, notamment pour le repas où la fourchette doit lui être amenée à la bouche* ». Non, non, inutile de relire, vous avez bien compris ! Il y avait dans cet établissement pénitentiaire une personne qui s'asseyait au moins deux fois par jour à côté de cette immondice pour lui donner la becquée !

L'un des pires prédateurs de l'histoire récente, « **s'est**

éteint » ce lundi 10 mai à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris)

Comme révélé par Le Parisien, le tortionnaire avait été placé dans le coma (afin de lui éviter des souffrances inutiles).

Les médecins auraient considéré que l'Ogre des Ardennes n'était plus réanimable et ont mis en place un protocole de fin de vie. (Etant donné que je n'y connais rien, je me suis renseignée) :

*On arrête tous les traitements qui n'ont pas un **objectif de confort**, Cette forme de sédation palliative peut contribuer à rendre **l'approche de la mort (plus) supportable**.*

Si je couche sur le papier ce que j'aurais fait personnellement, je serais déjà au trou. Juste une chose : heureusement que je ne suis pas médecin !

Et les familles d'Isabelle Laville, 17 ans, de Fabienne Leroy, 20 ans, de Jeanne-Marie Desramault, 22 ans, d'Elisabeth Brichet, 12 ans, de Natacha Danais, 13 ans, de Céline Saison, 18 ans, de Manania Thumpong, 13 ans, de Marie-Angèle Domece, 18 ans, de Farida Hamiche, 30 ans, de Joanna Parrish, 20 ans et d'Estelle Mouzin, 9 ans, elles en disent quoi ? Et les petites, elles ont eu une aide respiratoire ? On leur a rendu l'approche de la mort plus supportable ? Et à leurs parents ?

Son fils s'exprime : « J'ai reçu une notification sur mon téléphone ». Elle disait « Fourniret **sous respirateur**, pronostic fin de vie engagé ».

Je lisais, il y a peu dans l'Express...: « Le manque de respirateurs au coeur de la crise. Ils sont le dernier outil permettant de sauver les malades en détresse respiratoire aiguë. Comme pour les masques, la France n'a pas les moyens d'en disposer rapidement. »

Mémé Solange ne s'est pas « éteinte », elle. Dans un EHPAD,

elle est morte étouffée, sans l'aide de personne. Mémé, elle, n'aurait pas fait de mal à une mouche. **Et moi qui pensais qu'on faisait le tri** ? Qu'il y avait des sommités, des gens de savoir, des grosses légumes, qui décidaient qui a droit ou pas droit à un ventilateur artificiel. J'ai dû mal comprendre...

« La fosse commune c'est très bien » ajoute le fils.

Mais ce n'est pas tout ! Les frais continuent :

« Décès » de Fourniret : une enquête ouverte sur les conditions de sa mort. Faudrait quand même pas qu'on l'ait précipitée....

Anne Schubert